

L'Andra lance l'édition 2019 de son concours audiovisuel « Regards sur les déchets radioactifs »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Annabelle QUENET
Responsable Presse
Tel 01 46 11 83 01
annabelle.quenet@andra.fr

@presse_andra
@andra_france

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

L'Andra lance la 6^è édition de son concours de courts-métrages destiné aux jeunes vidéastes passionnés de sciences afin qu'ils apportent leur regard sur le sujet des déchets radioactifs.

Les déchets radioactifs constituent un sujet de société qui interroge la question du temps long et de la responsabilité intergénérationnelle. C'est la raison pour laquelle l'une des missions de l'Andra est de nourrir ce débat, particulièrement auprès des jeunes d'aujourd'hui, qui devront à leur tour prendre des décisions à ce sujet demain.

Dans cette perspective, l'Andra organise depuis 6 ans le concours de courts-métrages « Regards sur les déchets radioactifs », auprès des jeunes vidéastes.

« *Comment prendre nos responsabilités aujourd'hui pour demain ?* » « *Comment parler d'un sujet qui fait peur ?* » « *Comment transmettre des informations aux générations futures ?* » Autant d'exemples, non exhaustifs, d'angles pour aborder le sujet des déchets radioactifs.

Les candidats auront carte blanche sur le contenu. Le format du court métrage (film d'animation, fiction, documentaire, motion design...), ainsi que le ton sont libres.

Ce concours est ouvert à tous les étudiants, jeunes diplômés, ou encore jeunes actifs.

Les projets seront présentés à un jury composé de professionnels issus des mondes scientifique et audiovisuel, dont un producteur qui pourra accompagner le lauréat lors de ses premiers projets professionnels. Au-delà de la visibilité, ce concours représente pour le lauréat une passerelle vers les métiers de la réalisation.

Le lauréat, qui verra la réalisation de son film prise en charge par l'Andra, recevra un prix d'un montant de 2000 euros et verra son projet diffusé lors du festival Pariscience 2019.

Pour découvrir les réalisations des précédents lauréats :
> [Et après ?](#), d'Antoine Rodriguez, lauréat du concours 2018.



- > 28, 78 ans, trophée d'argent du Festival Deauville Green et prix du Festival Fimbacte.
- > La solution radiochat, Green Award d'Or en 2016 au Festival Deauville Green Award.
- > Pierre et le tigre, Astéria d'Or au Festival Deauville Green Award.

Les candidatures sont à déposer avant le 31 mars 2019.
Toutes les informations et le règlement du concours se trouvent sur le site de l'Andra <http://www.andra.fr/regards/>